



**Séance solennelle de remise des prix avec pour invité d'honneur l'OPECST
Le 22 novembre 2016**

**Dix ans de jumelages entre parlementaires,
membres de l'Académie des sciences et jeunes chercheurs**

Dominique Meyer, membre de l'Académie des sciences

Quel pari audacieux de prétendre rapprocher deux institutions aussi éloignées que l'Académie des sciences et le Parlement et de constituer à cette fin des jumelages entre parlementaires et scientifiques !

Par bonheur, le Parlement avait créé dans les années 80 une structure originale, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Cet Office allait se révéler un partenaire irremplaçable. Dès maintenant je voudrais lui rendre hommage, vous dire aussi comment il est né et comment il fonctionne.

En 1983, lors de débats concernant des programmes aussi primordiaux que le nucléaire ou le spatial, le Parlement avait réalisé qu'il ne pouvait apprécier en toute indépendance, faute de données suffisantes, les décisions du Gouvernement sur les grandes orientations de la politique scientifique. Ainsi est né l'OPECST avec la mission d'informer le Parlement et d'éclairer ses décisions sur les conséquences de ses choix scientifiques et technologiques.

Aidé par un conseil scientifique lui offrant l'écoute des milieux de la recherche, l'Office est composé de 18 députés et 18 sénateurs de toutes sensibilités politiques. Il est présidé aujourd'hui par le député Jean-Yves Le Déaut et vice-présidé par le sénateur Bruno Sido. Je souhaite les saluer et les remercier chaleureusement ainsi que les présidents antérieurs avec lesquels j'ai eu la chance de travailler : Claude Birraux et Henri Revol.



L'Office peut être sollicité par l'une des commissions de l'Assemblée nationale ou du Sénat, ou s'auto-saisir afin de rédiger des rapports qui concernent soit l'organisation et le financement de la recherche, soit de grands thèmes scientifiques comme l'énergie ou l'environnement. Ces rapports, situés au-dessus de tout clivage politique, sont de qualité exceptionnelle et constituent de véritables références.

Ainsi, unanimement respecté, l'OPECST est-il devenu un organisme clé, intermédiaire privilégié entre le Parlement et la communauté scientifique.

*

* *

L'idée des jumelages m'est venue d'une rencontre en 2004 avec le responsable de la communication de la Royal Society de Londres. Celle-ci avait en effet élaboré un programme de rapprochement entre des membres du Parlement britannique et de jeunes titulaires d'une allocation de recherche.

Projet séduisant mais un peu déséquilibré par l'absence de scientifiques seniors. Nous avons décidé de nous en inspirer mais en formant cette fois des trinômes comportant chacun un parlementaire, député ou sénateur, un membre de l'Académie des sciences et un jeune chercheur de son laboratoire incarnant l'avenir.

Nous avons réussi à constituer depuis 2005 quatre-vingt dix trinômes fondés sur des critères géographiques ou thématiques, ces derniers conduisant parfois à associer des partenaires de lieux fort éloignés. Je pense en particulier à un jumelage très réussi, autour de la biodiversité, entre un sénateur du Morbihan et deux chercheurs de Grenoble.

Quel est le but précis de ce programme ? D'une part, permettre aux parlementaires de mieux connaître le milieu des chercheurs par des contacts personnels et des visites de laboratoires, d'autre part, faire découvrir aux scientifiques la diversité du travail parlementaire et son incidence sur la recherche, aussi bien au Sénat et à l'Assemblée nationale que dans les circonscriptions électorales.



Les jumelages contribuent ainsi à lutter contre les appréhensions de la société vis à vis des progrès de la science, ils sont propices à lever les inquiétudes comme l'écrit un député du Var jumelé cinq fois.

*

* *

Les jumelages se déroulent en trois phases et, chemin faisant, j'aurai l'occasion de raconter quelques moments particuliers vécus lors de ces échanges, mais je n'aurai malheureusement pas le temps de citer toutes les contributions des uns et des autres, que je tiens à remercier.

La première phase, de deux jours, organisée par l'OPECST, a lieu au Parlement, le premier jour au Sénat, le second à l'Assemblée nationale. Cette phase est capitale pour la réussite des jumelages, les premiers contacts s'établissant alors entre les membres de chaque trinôme.

Et c'est une source de surprise, de curiosité et de plaisir pour les trois protagonistes, nouveaux complices des jumelages.

Les académiciens et les jeunes chercheurs sont accueillis dans des conditions privilégiées et découvrent, dans les deux Assemblées, comment les parlementaires étudient les projets de loi, proposent des amendements, votent la loi et, d'autre part, contrôlent par différents moyens le gouvernement. Les scientifiques apprennent lors de discussions le rôle essentiel des commissions et le travail des rapporteurs ; ils assistent à la séance solennelle de questions au gouvernement dans l'hémicycle de l'Assemblée et sont reçus par les présidents des deux chambres.

Au cours de cette première phase, le président de l'OPECST leur décrit le rôle de cet Office ainsi que l'étendue de ses activités.

C'est pendant ces deux journées, réunissant tous les membres des trinômes, que se créent des liens personnels et se révèlent des affinités plus ou moins fortes.



*

* *

La deuxième phase est celle de la visite de chaque parlementaire dans le laboratoire de l'Académicien et du jeune chercheur. Ces visites concernent des disciplines très diverses, situées par exemple à Paris à l'Institut Pasteur, en Isère à l'Institut national de l'énergie solaire, ou en Alsace à l'Institut de Génétique et de Biologie d'Illkirch, Institut fondé par Pierre Chambon, pionnier de la biologie moléculaire.

Pendant cette phase, les parlementaires apprennent la nature des études en cours, le mode de fonctionnement et l'interaction des équipes de recherche ainsi que l'importance des échanges internationaux. Ils prennent conscience des obstacles successifs semés sur le chemin des chercheurs, mais aussi des fascinantes ruptures méthodologiques dont un magnifique exemple est la découverte récente des ciseaux génétiques (le fameux système CRISPR-Cas9) qui ouvrent d'immenses perspectives en biologie et en médecine.

Et les parlementaires sont heureux d'avoir des discussions informelles avec les chercheurs et les autres membres des laboratoires. Ils sont souvent frappés par la passion, une passion nourrie de rêves, qui anime l'ensemble des équipes, mais aussi par le doute et l'inquiétude qu'implique l'activité de chercheur.

Au cours de ces visites, les parlementaires perçoivent les problèmes majeurs que rencontrent les laboratoires en raison de la complexité croissante de l'organisation de la recherche et des contraintes budgétaires. Les académiciens déplorent en effet une baisse considérable, depuis plusieurs années, du nombre de postes ouverts au recrutement, ce qui entraîne une baisse de l'attractivité de la recherche pour les étudiants et le départ de nombreux chercheurs pour l'étranger.

En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, divers académiciens critiquent avec force les options prises récemment par l'Agence nationale de la recherche ; ils expliquent aux parlementaires que les travaux de pointe ont besoin de s'appuyer sur la recherche fondamentale et sur un budget stable qui seul permet la prise de risque à long



terme. Les chercheurs souhaitent donc ardemment le rétablissement de financements récurrents et un accroissement des programmes de recherche fondamentale.

Fragilité des financements mais aussi pauvreté des salaires, ce qui incitera un député jumelé de Seine-Saint-Denis à présenter au ministre de la recherche le misérable bulletin de paie que lui avait confié un jeune chercheur.

*

* *

La troisième phase est celle de la visite des deux chercheurs dans la circonscription électorale du parlementaire. Les scientifiques découvrent alors l'ampleur et la diversité des activités des parlementaires sur le terrain, trop souvent sous-estimées.

J'ai vécu personnellement, avec un jeune chercheur de mon laboratoire, cette multiplicité d'activités en partageant une journée à Nantes avec un sénateur de la Loire-Atlantique.

Celle-ci m'a souligné l'importance des contacts directs, dans sa permanence, avec ses concitoyens sollicitant des conseils ou un appui.

Elle m'a fait ensuite rencontrer des élus au conseil régional, au conseil départemental, et dans une mairie, élus qui m'ont éclairée sur leurs fonctions respectives. Et elle m'a fait saisir comment elle s'implique dans le développement économique, social et culturel de son département, en lien avec ces élus.

Ainsi, son travail local s'inscrit dans une logique d'intérêt général qui, au parlement, contribue à bâtir un projet national.

Et le moment le plus pittoresque a été la traversée en sa compagnie du marché de Talensac, émaillée de multiples rencontres très cordiales avec des élus et des commerçants.

A la fin de cette journée si riche, je pense avoir perçu ce qu'était la vie d'un parlementaire loin des palais.



C'est aussi loin des palais et dans le Morbihan qu'un académicien, professeur au Collège de France, visite, accompagné de son député, une entreprise spécialisée en peintures sophistiquées destinées à l'aviation. Quels ne sont pas la surprise et le plaisir de l'académicien de découvrir que les qualités exceptionnelles de ces peintures reposaient sur des travaux scientifiques qu'il avait faits, dans son propre laboratoire, de nombreuses années auparavant ? Ce sera naturellement le point de départ de fructueux échanges à propos de chimie.

Un autre jour, c'est en Seine-Saint-Denis qu'un député fait rencontrer « ses » chercheurs et des travailleurs maliens vivant dans des conditions précaires mais vénérant le savoir, si précieux à leurs yeux.

*

* *

Une surprise supplémentaire des jumelages a été de constater que des liens inattendus s'établissaient souvent entre les jumelés au-delà, et même très au-delà, des trois rencontres programmées. En voici quelques exemples.

Du point de vue politique, plusieurs académiciens ont été auditionnés à la demande de l'OPECST ou de commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat ; certains d'entre eux en ce qui concerne l'organisation et le budget de la recherche, d'autres au sujet de problèmes scientifiques, notamment la gestion de l'eau ou les cellules souches.

C'est aussi dans le domaine politique qu'un parlementaire candidat à la prochaine élection présidentielle a reçu un académicien jumelé, entouré de son député et de scientifiques, afin d'être mieux informé des enjeux de la recherche.

Dans une autre sphère, la diminution actuelle des vocations scientifiques a conduit plusieurs trinômes à sensibiliser des élèves de fin de secondaire et de classe préparatoire à l'immense attrait des études scientifiques et du métier de chercheur. Le lycée JeanJaurès de



Montreuil s'est particulièrement illustré, grâce à son député jumelé, en y ajoutant des échanges avec l'École normale supérieure et l'École Centrale Paris.

Ailleurs enfin, magnifique hommage, c'est dans un collège de Six-Fours-Les-Plages que le nom de l'académicienne jumelée Margaret Buckingham a été donné à une salle de classe.

*

* *

Aujourd'hui notre aventure a dix ans.

Mis à part quelques échecs en nombre insignifiant, les partenaires des quatre vingt-dix trinômes ont paru très satisfaits de cette expérience inédite comme en témoigne le nombre d'entre eux ayant souhaité la renouveler. Quant aux jeunes chercheurs, ils ont été passionnés de pouvoir discuter librement avec des parlementaires et des académiciens, par exemple sur la politique de la recherche ou le changement climatique.

Non, nous n'avons pas perdu notre pari des premiers jours. En effet, la véritable originalité des jumelages est de pouvoir créer des liens authentiquement personnels entre deux mondes emblématiques de la société mais trop éloignés l'un de l'autre. Et un parlementaire a pu exprimer ainsi son enthousiasme, je le cite : « *Vivre quelques heures dans un laboratoire de recherche est irremplaçable* ».

Alors comment ne pas voir, là, une incitation à maintenir et amplifier ce programme ?

En terminant, je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous les parlementaires et à tous les scientifiques qui offrent leur intelligence et leur temps en faveur du bien public, c'est à dire en faveur des autres.

Je vous remercie.